



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°179

Octobre - Novembre - Décembre





N° 179

Octobre 2017

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



Sommaire

**B
U
L
L
E
T
I
N**

**D
E
C
O
N
T
A
C
T**

Sommaire	page	3
Le Mot du Président		4
Billet d'humeur		5
Nouvelles du Camp de Marche		6
Rappel cotisation 2017		8
Cotisation 2018		8
Nouvelles du Musée		9
Don au Musée		11
Compte-rendu du 21 juillet		12
Activités prévues en Oct-Nov-Dec 2017 et Jan 2018		12
FNC Bierghes		12
Compte-rendu du 3 août		13
Compte-rendu du 27 août		13
Agenda des activités de l'Harmonie		14
Compte-rendu de la « Journée des retrouvailles »		14
Esprit - Traditions -Souvenirs		15
Faire-part de remerciements		16
In Memoriam		17
Un brin d'humour		18
Remerciements à nos sponsors		19





LE MOT DU PRESIDENT

Nous voici déjà au quatrième trimestre 2017.

Merci aux nombreux bénévoles grâce à qui notre musée prend de l'ampleur.

En 2018, nous allons modifier l'organisation de l'Assemblée Générale et du Banquet.

En effet, nous ferons l'Assemblée Générale au mois de Mars à la caserne Trésignies et le Banquet au mois de Mai (une année sur deux à Marche-en-Famenne). Ce qui nous permettra de faire l'économie de la location de la salle pour l'AG et de profiter d'une bonne météo pour le Banquet.

L'Assemblée Générale aura lieu à Charleroi Caserne Trésignies le 10 Mars 2018.

Le Banquet aura lieu à Marche-en-Famenne le 05 Mai 2018.

De plus amples informations paraîtrons dans le 1^{er} Cor de Chasse 2018.

Mais avant cela, plusieurs fêtes « familiales » se présentent, dès lors, je vous souhaite une joyeuse Saint-Nicolas et d'excellentes fêtes de fin d'année...

A très bientôt pour de nouvelles aventures.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





Billet d'humeur

La Vieillesse.

Les jeunes ont raison. Ils veulent vieillir pour être indépendants et organiser leur vie en fonction de leurs désirs ; travail, voyages, distractions, livres (pas toujours !), gourmandises (?), amour(s), enfant(s) ...

Mais :

- Quand tu es devenu vieux, tu as tout le temps pour faire tout ce que tu es devenu incapable de faire. (Chat de Geluk)
 - La vraie mort ce n'est pas l'enfer, c'est l'oubli. (Mythologie)
 - Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard. (Aragon)
 - Puisque la mort est inévitable, oublions-là. (Stendhal)
- Trouvé sur mon PC.

Laissons la parole à nos grands-parents : Ce que j'ai connu.

« Quand nous étions petits, nous n'avions pas la télé, ni le chauffage central, ni de réfrigérateur ; il n'y avait pas l'électricité partout, nos parents n'avaient pas de compte en banque, très peu de gens avait le téléphone, il n'y avait pas de lave-vaisselle, ni de lave-linge, nos classes n'étaient pas surchargées, le boulanger passait tous les jours dans les villages et le laitier aussi, même dans les villes.

Dans les villes, on achetait notre potage chez les paysans. Les fromages se faisaient à l'ancienne, les vendanges aussi. On pouvait acheter une glace au marchand qui passait : on allait tout seul à l'école. Dans les campagnes on distillait la goutte devant les maisons. Il n'y avait pas de supermarché, ni de centres commerciaux. On ne connaissait pas les CD, les DVD, les MP3, on n'avait pas de chauffe-eau ni de salle de bain ; pas non plus d'arrosage automatique.

Il y avait déjà des travaux dans les grandes villes, mais il fallait deux semaines en bateau pour se rendre en Amérique ; on n'avait jamais de problème de stationnement, ni de bouchons sur les routes ; certaines routes étaient goudronnées de manière artisanale ; on y voyait circuler des 4CV, mais à cette époque les femmes étaient déjà très belles puisque nous n'avions que 70 ans ! »

Mais moi, j'ai beaucoup plus !

- Dans la lutte pour la vie, celui qui est à bout de souffle, à bout d'arguments, à bout de tout n'est heureusement, par contre, pas au bout de ses peines. (Pierre Dac)
- Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres, ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés. (Confucius)

En ce qui me concerne, si je meurs, je vais continuer à râler.

Le râleur.





Nouvelles du Camp de Marche

Un temps pour tout...

Il y a des étapes dans le calendrier annuel des activités d'une Unité militaire... et la nôtre ne déroge pas à cette règle.

Au moment où nous nous quittons lors du dernier billet du Camp de Marche, nous étions sur le point de participer à la cinquante et unième Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA).

C'est l'étape en boucle de Durbuy qui rencontrait nos faveurs et franchement, les magnifiques décors et cette bonne ambiance bien connue à la Marche du Souvenir étaient au rendez-vous.

Le mois de juin et la MESA sont comme chaque année annonciateurs de la période de grands congés. Une période pour recharger les batteries afin de mieux repartir dès le premier septembre.

Justement, c'est ce jour-là que trois membres de notre Personnel civil ont reçu des mains du Chef de Corps, devant notre drapeau, le diplôme de distinctions honorifiques pour service rendu.



Un moment certes particulier mais qui lui aussi fait partie de la vie d'une Unité militaire.

Au Camp de Marche, ce mois de septembre est également synonyme de grande marche !

En effet, notre très courue marche ADEPS dans la plaine militaire a eu lieu le dimanche dix septembre.

Nous n'osons pas crier trop fort (par modestie) que celle-ci représente la marche ADEPS la plus fréquentée en Province de Luxembourg. Certains connaisseurs en la matière s'accordent même à nous affirmer que c'est la plus fréquentée en Wallonie... merci pour leurs encouragements. ☺

Bref, cette quatorzième édition a rassemblé deux milles personnes sur site par une météo très favorable.

Il est agréable de constater que cette marche ADEPS au Camp Roi Albert suscite de l'intérêt auprès du grand public mais aussi de la presse.



Un passage en direct de notre Chef de Corps sur Vivacité (RTBF) et sur 7FM (radio régionale) pour présenter notre manifestation n'a pas manqué de promouvoir notre organisation.

La presse écrite, l'Avenir du Luxembourg et le Vlan n'était pas en reste pour relayer l'information. Même les tableaux aux déroulants électroniques dans la ville de Marche-en-

Famenne ont affichés aux yeux du publique, les coordonnées de la marche au camp militaire.

En matière d'activités, cinq parcours étaient proposés : cinq, dix, quinze et vingt kilomètres.

Un itinéraire supplémentaire de cinq kilomètres pensé et réalisé pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les poussettes était aussi au programme.





Une initiation au sport d'orientation organisée par le club Balise 10 emmenait aussi nos visiteurs, carte à la main, à la découverte de la plaine militaire.



Le Cercle de Tir de la Famenne proposait une initiation au tir à la carabine à plomb (de compétition) et notre système de tir laser Minidra complétait une partie activités pour petits et grands.



La tank-track (piste bétonnée pour chars et autres) était ouverte dans son entièreté (dix-huit kilomètres) aux vélos sans aucune circulation véhiculaire.



Il y en avait pour tout le monde du côté de notre Horeca avec les gaufres et crêpes faites maison. Des pâtes cuites sur place avec trois sauces différentes, le Matoufè (spécialité locale à base d'œufs et de lardons) et les généreux pains-saucisses.



Deux micro brasseries étaient présentes pour proposer leurs produits. L'Arogante et la Godis s'ajoutaient à la liste de commande pour notre bar du jour.

Enfin, des baptêmes de l'air en hélicoptère à gagner venaient jouer le rôle de la cerise sur le gâteau de cette journée qualifiée de grande réussite.

Dans la foulée de cette marche ADEPS, quatre jours plus tard, pour le personnel qui n'avait pas eu l'occasion de marcher, une séance sur trente kilomètres était organisée dans les alentours de Hotton. Là aussi, la météo fût particulièrement coopérative avec nos marcheurs.



Quelques rendez-vous nous attendent encore avant la fin de l'année comme le Military Run. Ce Military Run est une organisation civile en terrain militaire qui rassemble plus de mille personnes.



Notre repas de corps et notre marche d'Unité de fin d'année sont aussi cochées dans le calendrier.

Avant de terminer ce billet, nous vous informons que nous avons à présent une page Facebook officielle pour notre Unité. Il vous suffit d'inscrire dans votre recherche: **Camp Marche-en-Famenne**.

Ensuite, un « p'tit like » de votre part et nous aurons le plaisir de vous accueillir sur ce vecteur de communication de plus en plus utilisé.

En conclusion, comme le titre le dit, il y a un temps pour tout... au Camp de Marche. Celui des vacances pendant deux mois qui sont répartis dans le personnel et celui du travail.



Un job pour appuyer les autres Unités, des associations civiles, qu'elles soient belges ou étrangères mais aussi de temps à autres pour le Camp de Marche.

Ne serait-ce pas cela ce que l'on appelle: un service sur mesure ?



Marc Duchêne
Adjudant
IPR





Rappel cotisation 2017

Pour les retardataires

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2016

la cotisation de 2017 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2017 »

Dès réception de votre cotisation,
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant



Cotisation 2018

COTISATION 2018

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2017

la cotisation de 2018 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2018 »

Dès réception de votre cotisation,
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant





Nouvelles du Musée

Les marquages en usage sur les pistolets GP réglementaires Belges.

Après 80 ans de bons et loyaux services le valeureux pistolet GP tire sa révérence et ne sera plus présent dans les armureries de l'armée Belge. Cette arme adoptée en 1934 est remplacée depuis 2014 par le pistolet Five Seven, un autre produit de la FN.

Il est à noter que la Force aérienne n'a pas attendu cette date pour commencer à introduire cette arme dans ses dépôts, mais là il s'agissait de remplacer les FN 140 (Beretta), arme de dotation des pilotes.

L'étude du pistolet GP est initiée en 1920 suite à une demande du gouvernement Français qui souhaitait moderniser son armement d'infanterie, mais cette arme ne sera finalement pas adoptée, la préférence fut donnée à deux armes nationales. On peut considérer que ce pistolet est la dernière œuvre du grand John Moses Browning, bien que la mise au point finale ne fut terminée que bien après la mort du génial inventeur survenue en 1926 ; c'est donc son assistant, Dieudonné Saive, qui termina cette mise au point.

En 1934 l'armée Belge fut l'une des premières à adopter le GP qui connut rapidement un réel succès international. Plus de 80 pays utilisent ou ont utilisés le GP.

Le modèle retenu comme arme réglementaire en 1934 en Belgique est munie d'une hausse réglable jusque 500 mètres. L'arme est dotée d'une planchette crosse qui permet l'usage du pistolet comme carabine légère. Il n'est cependant pas exclu que des GP aient été distribués sans la planchette crosse, mais toujours avec la hausse réglable.

Les marquages réglementaires sont ceux en usage dans l'entre deux guerres et se résument, en plus des marquages du fabricant et des poinçons d'épreuve légaux, à la frappe du poinçon EGB (épreuve du gouvernement Belge), du poinçon de l'inspecteur qui a réceptionné l'arme et le poinçon de la MAE (Manufacture d'Armes de l'Etat), le lieu de la réception de l'arme. Cependant la frappe du poinçon MAE n'est pas systématique. Sur certaines armes ce poinçon est absent et est remplacé par une seconde frappe du poinçon de l'inspecteur, parfois d'un second inspecteur.

Curieusement les GP ne portent pas le marquage du chiffre royal, alors que les fusils Mauser modèle 1935 de la FN, les PM modèle 1934, les FM modèle 1930 et les mitrailleuses en usage dans la Force Aérienne le porte. Peut-être est-ce dû au manque de place sur le sommet de la glissière ; la partie arrière étant bien occupée par la planchette de hausse.

Durant l'occupation de la Belgique par l'Allemagne, la fabrication est reprise au bénéfice de l'armée Allemande. Les marquages apposés sur ces armes n'entrent pas dans le cadre du présent article et ne seront donc pas développés. Bizarrement les GP du butin de guerre saisis lors de la reddition de l'armée Belge ne seront pas réutilisés par les Allemands mais bien vendus aux Finlandais qui avaient déjà acquis ce type d'arme auprès de la FN avant la guerre.

Dès la fin septembre 1944, donc bien avant la fin de la guerre, la fabrication du GP est reprise à la FN. Au début grâce au stock de pièces détachées encore présente dans l'usine.

La rapide avance des alliés ayant contrariés les projets des Allemands de déménager l'usine afin de poursuivre le montage et la fabrication du pistolet en Allemagne, du fait qu'une partie de l'outillage y avait été emmené. Comme le stock de pièces détachées n'avait pu y être emmené en totalité, la production débutée en 1944 et poursuivie jusqu'en 1945 est connue comme la série A. Un GP produit durant cette période est rapidement reconnaissable à la présence de l'anneau de dragonne en position postérieure au lieu de la position latéral gauche classique. Les armes de la série A ont

connu une très longue carrière. Sur les derniers exemplaires encore service le canon et la glissière avaient bien souvent été remplacés, mais la carcasse était toujours celle de 1944.





ou 1945, preuve de la longévité de cette arme.

Le marquage réglementaire se résume à la frappe, en plus des marquages du fabricant et de l'épreuve civile, d'un poinçon d'inspecteur, mais plus de la MAE qui n'a pas été remise en fonction à l'issue de la guerre ; elle sera remplacée par celle de l'Arsenal de l'Armement de ROCOURT. Seul le poinçon AC semble avoir été en usage à cette période.

Les armes neuves produites durant la période de Régence du Prince Charles ne portent pas de chiffre royal, le souverain de l'époque le roi Léopold III étant dans l'impossibilité de régner suite à son éloignement du territoire national. Cependant nous pouvons constater la présence d'un marquage précisant la force ou l'arme était initialement affectée ; en l'occurrence AB-BL pour l'armée de terre, FN-ZM pour la marine, FAé-LM pour l'aviation et un dernier marquage qui à ce jour n'est pas formellement identifié, P. Aé-LM. Pour ce dernier, il pourrait s'agir des troupes de défense des installations de la force aérienne. Remarquez que tous ces marquages sont bilingues, français / néerlandais.



En 1951, suite au retour du Roi Léopold III, on constate la présence du chiffre royal avec la mention ABL ainsi que la date de mise en service, en l'occurrence 1951. Cette date est alors placée sur l'arrière de la glissière. Ce marquage est rare, en effet il ne portera que sur l'année 1951. Suite à l'abdication du Roi Léopold, dès 1952 c'est donc le chiffre de ce dernier qui est frappé sur les armes Belges, et donc sur les GP.



L'année 1952 voit aussi une nouvelle commande d'armes pour la FAé, ces armes sont donc marquées ABL sur le sommet de la glissière, sous le crest royal et FAé LM sur le côté gauche. Il nous a été donné d'observer des armes marquées 1954 ainsi que 1975 au chiffre du roi Baudouin, probablement la dernière année où ce type de marquage est frappé. Il n'y a plus de marquages d'affectation sur les armes produites en 1954 et 1975.

Notre colonie du Congo n'est pas en reste et les pistolets GP en usage en Afrique ont leurs marquages propres. L'on y distingue trois affectations.

La Force publique, branche armée qui a en charge la défense militaire et le maintien de l'ordre, marque ses GP de l'abréviation FP suivie de la date de mise en service de l'arme.

Les douanes et la prévôté marquent les leurs des lettres C B (Congo Belge),

sans mention de la date d'introduction de l'arme.

L'administration de la colonie marque les siennes du mot ETAT avec la date de mise en service. Toutes ces mentions d'appartenance aux différents services se trouvent sous le crest de la colonie : « le lion Belge couronné entouré de feuilles de lauriers ».



En 1955 l'armée Belge, dans le cadre de l'aide OTAN reçoit un grand nombre d'armes du Canada. Une bonne partie de ces armes furent versées à la Gendarmerie ou conservée comme réserve de guerre.

Les GP produits par la firme Inglis durant la deuxième guerre mondiale faisaient partie de ce lot. Ces derniers furent affectés aux troupes non combattantes, principalement le service médical. Ces pistolets ont été remplacés par des PM P90 au sein de ce service depuis quelques années. La maintenance des GP Canadiens était assez complexe car elle nécessitait l'usage de certaines pièces spécifiques ou adaptées à ce type d'arme ; l'interchangeabilité avec les pièces produites par la FN n'était pas assurée à 100 %.

Les GP Inglis ne portent pas de marquages Belges, exceptés parfois un numéro sur le côté droit de la carcasse pour autant que l'arme ait fait l'objet d'une remise en peinture grise typique de l'armée Belge.

A fin des années 70 et tout au début des années 80, un lot d'armes neuves est commandé. Cette fois le marquage apposé est vraiment passé partout, il s'agit du marquage ABL – ZM (armée Belge/Belgische leger, zeemacht, force navale en néerlandais), pourquoi ce marquage ! Mystère ! A noter qu'il se rencontre également sur des PM UZI.

Le GP a été réglementaire non seulement dans l'armée mais également dans la gendarmerie et la douane (seulement dans les années 80 pour l'armement de celle-ci et aucun remplaçant n'a à ce jour été choisi).

Si la gendarmerie en tant que force militaire, jusqu'en 2001, a pendant de longues années puisé dans les stocks de l'armée (bien souvent des armes de la série A). A partir des années 80 on voit la mise en service d'un GP avec carcasse allégée en remplacement des FN 10 / 22





en calibre 7,65 Browning en usage conjoint avec les GP jusqu'à cette époque.

Les FN 10/22 n'étaient plus utilisables car un arrêté royal parut à cette époque a fixé le calibre 9 mm comme calibre minimum pour l'usage dans les forces de l'ordre.

Une fois de plus le marquage choisit par la gendarmerie est assez, disons, ésotérique, sur l'exemplaire photographié nous y voyons GV B suivi de l'année de mise en service, soit 1986.

Des exemplaires marqués GV A ont aussi été observés. Le rapport entre ces marquages et la gendarmerie ne saute pas vraiment aux yeux !

Quant à la douane, obligée elle aussi suite à l'arrêté royal de séparer de ses FN 10/22, c'est le dernier modèle produit à l'époque par la FN qui a été retenu, soit le MK III S.

Le marquage D A (douanes et accises) est bien explicite, il est suivi de l'année de mise en service, 1989 en ce qui concerne l'arme observée ici.

Voilà un thème de collection particulièrement attrayant, mais si l'on vous propose un GP militaire Belge produit après-guerre, il convient d'être attentif au parcours de l'arme, en effet l'armée Belge a mis sur le marché des armes mais bien peu de pièces. Il est plutôt d'usage de détruire (en payant pour ce faire) que de rentrer quelques devises en vendant ces armes de surplus !

Sources ;

Divers manuels militaires, Belgian Browning Pistols par Anthony Vanderlinden, FN Browning Pistols du même auteur, The Inglis Browning Hi Power Pistol par R. Blake Stevens.

Remerciements à toute l'équipe du MRA sans qui ces lignes n'auraient pu être écrites et surtout documentées.

Lt-col Hre P.DENAMUR



Nous remercions chaleureusement Monsieur Frans MARIQUE, Vétéran du 5^{ème} Bataillon de Fusiliers, pour le deuxième don exceptionnel de ses armes personnelles. Il s'agit d'armement réglementaire militaire qui s'intégrera magnifiquement bien dans la vitrine de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Merci à Monsieur Dominique PREVOT pour un nouveau don d'équipements type FBA. Nous avons maintenant l'habitude de voir Monsieur PREVOT qui vient souvent déposer le samedi au musée un ou deux sacs remplis de trésors pour compléter nos vitrines !

Monsieur Luc DEPASSE et Monsieur Philippe SOUPLY ont apporté au musée un cadre, des photos et documents du Major SAFFRE du 2^{ème} Chasseurs à Pied. Très intéressante bibliographie et superbes photos d'époques. Merci pour ces documents personnels et rares.

Un grand merci à tous et à votre confiance dans l'équipe des bénévoles du musée.

Bernard Chevalier
Conservateur





Compte-rendu du 21 juillet

L'Amicale a participé, comme chaque année, aux cérémonies du 21 Juillet à Arlon, Mons, Marche-en-Famenne et Charleroi.



Activités prévues en Oct-Nov-Dec 2017 et Jan 2018

- 11 Novembre : Armistice
- 15 Novembre : Te Deum
- 12 Janvier : Vœux ANCAP
- 31 Janvier : Cérémonie à Flénu « Cpl GOSSYE »



FNC Bierghes

Comme chaque année, la Section FNC de Bierghes organise des manifestations de Commémorations du 11 Novembre. Celles-ci débutent le 09 Novembre et se terminent par le Banquet annuel de la Section le 11 novembre.

Je reprendrai un paragraphe de l'invitation à ces Cérémonies :

N'oublions pas que nous avons un devoir de mémoire envers nos héros des deux guerres ; Que ceux qui reposent désormais en paix et avec sérénité soient honorés par tous ceux auxquels ils ont montré les chemins de la liberté et du devoir.

Que les générations à venir leur rendent, année après année, l'hommage qu'ils méritent afin que jamais cette mémoire ne s'éteigne.





Compte-rendu du 3 août

Nous commémorons le départ des 1er et 4ème Régiment des Chasseurs à Pied, ainsi que les 61ème, 62ème et 63ème Batteries d'Artillerie de même qu'un Peloton de Gendarmes vers Liège ; là où se situe la ligne de front. Pour cette commémoration, le temps est ensoleillé. Le cortège comprend de nombreux Drapeaux de Fraternelles et d'Amicales d'Anciens Combattants... ainsi que de leurs représentants. La cérémonie est rehaussée par la présence de la Bourgmestre faisant fonction, Madame Daspremont accompagnée de plusieurs Echevins. Le Chef de Corps, l'adjudant de Corps et le Caporal de Corps du Camp Marche-en-Famenne sont également présents. Le cortège est précédé par l'Harmonie Royale des Chasseurs à Pied de la Ville de Charleroi. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié fut offert par l'ANCAP, dans la salle de Traditions du 2ème Chasseurs à Pied à la caserne Trésignies.



Compte-rendu du 27 août

Le soleil était de la partie pour les commémorations à Pont-Brûlé et Epegem. Dommage que l'assistance était moins nombreuse, principalement en ce qui concerne l'ANCAP. Heureusement qu'une nombreuse assistance flamande était présente. Néanmoins, ne versons pas trop dans le négativisme, outre de nombreuses associations patriotiques ainsi que la présence des autorités communales de Grimbergen et de Zemst, était également présent le Commandant de la Province ainsi que le Commandant de l'Ecole des Transmissions (Peutie). De même, la délégation du Camp Marche était bien représentée et placée sous la direction du Commandant BOURDOUXHE. Rendons également « à César ce qui appartient à César » en soulignant la fidélité à ces cérémonies d'Aimée Trésignies, petite-fille du Caporal Léon Trésignies et accompagnée par une forte représentation de Bierghes, village natal de Trésignies. Quant au programme, il s'est déroulé comme il était prévu et repris dans la revue précédente. Après les verres de l'amitié offerts, tant à Pont-Brûlé qu'à Epegem, les participants inscrits rejoignirent le restaurant pour le banquet de clôture de cette journée commémorative.





Agenda des activités de l'Harmonie

Samedi 07 octobre	Prestation Charleroi Stalag 1- RDV départ caserne 16H30 Vers Hotel de Ville ensuite monument des Martyrs puis fin Hôtel de Ville. ou petite réception.
Dimanche 22 octobre	Commémoration à Charleroi Nord. RDV 13H00' face à l'église St Eloi Charleroi Nord <u>CLIQUE UNIQUEMENT</u> Trompette Laurent
Lundi 23 octobre	<i>Relais Sacré à Charleroi-départ caserne 9H30' <u>Clique uniquement.</u></i>
Samedi 11 novembre	<i>Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45'</i>
Mardi 15 novembre	<i>Fête du Roi- Basilique 11H00- RDV rue Tumeleer à Charleroi 10H45' <u>CLIQUE UNIQUEMENT</u> + Trompette Laurent</i>
Samedi 25 novembre	<u><i>BANQUET DE Ste CECILE Petit Versailles à Gosselies 12H30'. LIMITE INSCRIPTION 17 novembre 2017</i></u>

Pour le comité : Vice-Président/Secrétaire Roger DEFFONTAINE.
→ EN 2018 PRESTATION FETE DU ROI ALBERT LE SAMEDI 17 FEVRIER

Compte-rendu de la "Journée des retrouvailles"

Ce 9 septembre, c'était journée du Patrimoine, mais pour les Chasseurs, c'était la journée des retrouvailles pour un BBQ dans la cour d'honneur de la caserne Trésignies à Charleroi.

On peut dire que malgré un temps mitigé où les averses ont été plus nombreuses que les apparitions furtives du soleil, ce fut une journée pleinement réussies avec 97 participants.

Un remerciement particulier aux organisateurs qui avaient tout prévu : tant en nourriture qu'en boisson ainsi que des tentes en suffisance pour nous abriter.

Ce fut aussi l'occasion pour nombre d'entre nous de découvrir le musée.



Pour la grosse majorité d'entre nous, ce fut l'occasion de se revoir et de se remémorer de nombreux souvenirs.

Ce fut donc un moment de totale convivialité et que l'on s'attend à revivre en 2018.

A bientôt donc et n'oubliez surtout pas d'amener d'autres convives l'année prochaine.

Merci à toutes et à tous.

Le Rédacteur





Chasseurs à Pied de Forteresse

Au 1^{er} Chasseurs à Pied de Forteresse.

Le dossier d'un Chasseurs à Pied de la classe de 1902 !

Pour débiter, une courte explication sur ce qu'étaient les Régiments d'Infanterie de Forteresse.

En 1914, ces unités étaient au nombre de vingt et étaient constituées lors de la mobilisation des rappelés des plus anciennes classes et formaient l'infanterie des positions fortifiées.

Lorsque les Forts des Positions fortifiées capituleront, les rescapés de ces unités d'infanterie passeront en France et seront regroupés à CALAIS.

Le 3 novembre 1914, lors de la dissolution de ces unités, chaque Régiment de Forteresse versera ses effectifs dans de nouvelles unités et en constitueront le premier renfort fourni à l'Armée de Campagne.

Le 1^{er} Chasseurs à Pied de Forteresse issu du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied était affecté à la Position fortifiée de NAMUR qui comprenait 9 Forts ; tandis que les 2^{ème} et 3^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied de Forteresse étaient intégrés dans la défense de la Position fortifiée d'ANVERS, notre Réduit National.

Le Chasseur à Pied Philippe Van Kerkhoven est né à BUGGENHOUT le 10 août 1882 et entrera en service actif le 1^{er} octobre 1902 au 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied caserné à CHARLEROI. Il sera placé en congé illimité le 28 septembre 1904.

En août 1906, il participera à un rappel de trente jours.

Le 1^{er} août 1914 à la mobilisation, il est affecté au 1^{er} Chasseurs à Pied de Forteresse dans la Position fortifiée de NAMUR et plus précisément à la défense du Fort de MAIZERET.

Le 23 août après avoir combattu jusqu'à la dernière limite de ses possibilités et écrasé par les obus de l'Artillerie lourde Allemande, le Fort se rend et le Chasseur Philippe VAN KERKHOVEN est capturé et envoyé en captivité en Allemagne.

Après la capitulation Allemande il est rapatrié le 3 janvier 1919.

C'est l'intéressé lui-même qui sollicitera l'ouverture d'un dossier afin de bénéficier des rentes de captivité.

A cet effet, il a dû prouver à l'aide de témoins la véracité des circonstances de sa capture par l'ennemi.

C'est ainsi que dans sa déposition, le Chasseur Joseph SMETREYNS de la 2^{ème} Compagnie du V^{ème} Bataillon du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied de Forteresse (2^{ème} Cie / V^{ème} Bn / 1Ch.F) certifie que Philippe VAN KERKHOVEN était bien dans les rangs de la 4^{ème} Cie / IV^{ème} Bn / 1Ch.F à la date du 23 août dans la Position fortifiée de Namur.

Le Commandant LAMY, ancien commandant de la 2^{ème} Cie / V^{ème} Bn / 1Ch.F déclare à son tour :

« Il est exact que cette unité est, en grande partie, tombée au pouvoir de l'ennemi le 23 août 1914 vers 15.00 heures sur la route de LIEGE, en même temps que les 1^{ère} Cie / V^{ème} Bn et 4^{ème} Cie / V^{ème} Bn du même Régiment, dans des circonstances relatées lors de l'enquête ».

A l'issue de l'enquête, notre Chasseur à Pied de Forteresse s'est vu accorder un chevron de front et des chevrons de captivité. Il a été également décoré de la Médaille de la Victoire et de la Médaille Commémorative.





Faire-part de remerciements



Myriam & Michel Lequeux-Nicolas,
ainsi que toute la famille,

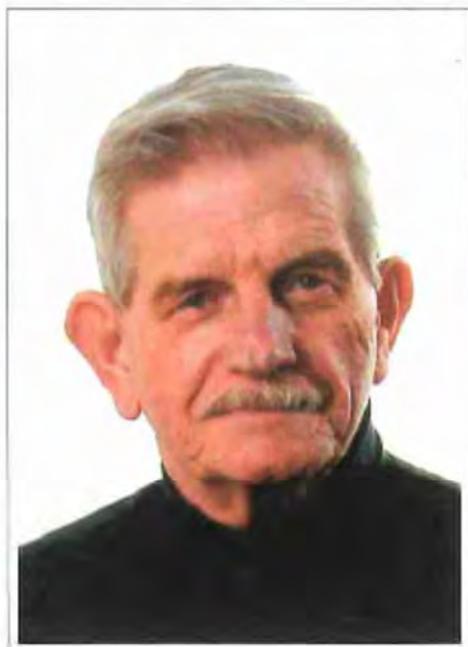
très touchés par vos témoignages
de soutien et de sympathie lors du
départ de notre maman,

Madame Blanche(tte) Pochet
Veuve Albert Nicolas

vous expriment
leurs chaleureux remerciements

23 février 1921
01 juin 2017

Famille LEQUEUX-NICOLAS-POCHET
32 Av. Jean Pochet – 5001 Belgrade – 081/73.28.91



En souvenir de

Monsieur Charles LANS
dit Carlo

Epoux de Madame Cécile LEFRANC
28-05-1935 – 25-6-2017

*Ne pleurez pas si vous m'aimez je suis
seulement dans la pièce d'à côté.*

*Ce que nous étions les uns pour les autres,
nous le sommes toujours. Donnez-moi
le nom que vous m'avez toujours donné,
continuez à rire de ce qui ensemble nous
faisait rire. N'employez pas un ton
différent, ne prenez pas un air solennel
et triste. Pourquoi serai-je hors de vos
pensées ? Simplement parce que je suis
hors de votre vue ? Je ne suis pas loin,
juste de l'autre côté du chemin.*

~

*La famille vous remercie bien
sincèrement pour votre présence et vos
marques de sympathie.*





*Il ne faut pas pleurer pour ce
qu'elle n'est plus, mais être
heureux pour ce qu'elle a été.
« Je quitte ceux que j'aime, pour
rejoindre ceux que j'ai aimés. »*



*Merci à tous ceux qui par une présence,
une fleur, un message de sympathie
ont pris part à notre peine.
Sa famille*



**Madame
Claire LEGIEST**
20 août 1942 – 1^{er} juillet 2017

Funérailles De Spiegeloc – Gosselies 071/35 18 10 * Marcinelle 071/36 74 43



In Memoriam.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Monsieur RENARD Willy.

Aux membres de sa famille, à ses proches ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui l'ont connu, notre Amicale présente ses sincères condoléances.





Un brin d'humour

Le grand-père a enfin acheté un ordinateur portable et se débrouille pas trop mal avec les courriels.

Alors il reçoit un mail de Théo, son petit-fils de 15 ans :

« Bonjour Grand-père, tu vas bien ?
C'est trop Top qu'on puisse échanger par courriel maintenant !
Je n'aurai plus besoin de venir chez toi pour avoir de tes nouvelles !
Pour mon argent de poche,
tu sais, tu peux me le virer à mon compte jeune:
BE61 0000 1993 5217. Facile non ?
Théo qui t'aime. »

Et Grand-père répond:

« Cher Théo, tout va bien. J'ai acheté le vieux scanner d'un copain.
Alors je scannerai un billet de 20 EUR que je t'envverrai par mail
et quand tu auras un peu de temps tu pourras venir chercher l'original.
Signé : Ton Grand-père virtuel... »

Moralité : ne prenez pas les vieux pour des cons.

Car comme le dit Geluck

« Être vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres. »





Remerciements à nos sponsors



MESA



Fintro : Rue Du Pont Neuf 5, 6000 Charleroi



Tasiaux : Rue de Mons, 34 - 6000 Charleroi

